

Introduction

Le mot *de* peut appartenir à deux classes grammaticales bien distinctes :

- les articles du/des
- les articles contractés, où *de* est une préposition associée à un article défini :
 - l'article contracté *du* (= préposition *de* + article défini *le*)
 - l'article contracté *des* (= préposition *de* + article défini *les*).

L'article *des* introduit toujours un nom ou un groupe nominal au pluriel. Il est soit un article indéfini soit un article contracté (*de* + *les*).

1. Article indéfini

En tant qu'article indéfini, *des* est le pluriel de *un(e)* et il introduit un nom ou un groupe nominal au pluriel... :

- ... dont le nombre est inconnu : *Il y a **des** monuments à Paris.* [on ne dit pas combien]
- ... dont l'identité est inconnue : ***Des** gens t'attendent dans le salon.* [on ne sait pas qui]

N.B. : dans certains cas, devant un nom ou un groupe nominal au pluriel on emploie l'article *de*.

- Lorsqu'on ajoute un adjectif devant le nom : *Il y a **de beaux** monuments à Paris.* Cependant, lorsque le nom désigne un élément précis et connu, on utilise "des" (l'article défini) : *J'ai besoin **de** grandes lunettes.* > *J'ai besoin **des** grandes lunettes de Sophie.*
- Lorsque la phrase a un sens négatif : *Je **n'ai pas** besoin de faire **de** courses. / Je **n'ai pas d'**amis.*

N.B. : l'article indéfini doit être omis devant la préposition *de* (~~*de-des*~~). On parle alors d'article zéro dans les cas suivants :

- **Il y a beaucoup ~~de-des~~ monuments à Paris.* > *Il y a beaucoup **de**¹ monuments à Paris.*
- **Je voudrais un kilo ~~de-des~~ pommes.* > *Je voudrais un kilo **de** pommes.*
- *Il est couvert **de** dettes.*

Attention, si le nom qui suit est connu ou précisé, on utilise l'article contracté *de+les*, à savoir *des* : *Il est couvert **des** dettes qu'il a contractées à la suite de son divorce.*

2. Article contracté

Lorsqu'il est article contracté, *des* est la contraction de la préposition *de* et de l'article défini *les*. En tant que préposition, il permet de faire le lien entre un mot (verbe, nom, adjectif) et un nom ou un groupe nominal au pluriel :

- Un verbe qui se construit² avec la préposition *de* et un nom : *Je me souviens **des** voisins qui habitaient juste au-dessus.*
- Un nom et un nom : *Paris est la ville **des** amoureux, dit-on.*
- Un adjectif et un nom (ici, groupe nominal) : *Il est content **des** récentes nouvelles.*

¹ Dans ce cas, la préposition est l'ensemble "beaucoup de". On parle alors de locution prépositionnelle.

² Pour les constructions verbales, servez-vous du [Rouleau des prépositions](#) ou, pour plus de précisions, consultez le glossaire (plus précis) des constructions verbales de la *Nouvelle grammaire du Français* (Hachette), p. 333-358.